

Association Intercommunale Scolaire de Genolier et environs

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 28 avril 2021

Rapport de la commission ad'hoc sur le préavis 10/2021 relatif au règlement du conseil d'établissement de l'EPSGE

Monsieur le Président,

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Notre commission a rencontré par visioconférence M. Nicolas RAY en date du 30 mars 2021 afin que le préavis cité en titre nous soit présenté. Suite à cette présentation, la commission ad'hoc composée de, Mme Céline HELLER-BERGER (Trélex), M. Christian DUGON, (Arzier-Le Muids), Mme Noémie DUNAND, (Genolier) a continué la discussion. Etaient absents de la présentation et des discussions : Mme Marie-José HAUTIER (St-Cergue) et M. Yann BECHTEL (Givrins).

Le CODIR nous présente ici un règlement actualisé du conseil d'établissement (CE), le règlement actuel datant de 2011 et faisant référence à la loi scolaire (LSI) de 1984 qui a depuis été remplacée par la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

Une des modifications principales concerne la durée de mandat des représentants de parents d'élèves qui sont désormais sur pied d'égalité avec les représentants des autorités communales et les représentants des enseignants. Avec le nouveau règlement, les représentants des parents d'élèves pourront désormais être élus pour une durée de cinq ans, renouvelable. Compte tenu du tournus « naturel » induit par le fait que les élèves grandissent et quittent l'établissement à la fin de la scolarité obligatoire, il ne semble effectivement pas pertinent de limiter la durée des mandats des représentants des parents d'élèves.

Le règlement qui vous est proposé est conforme au règlement type du Canton et avait déjà été positivement préavisé par le CE dans sa séance du mois de mars 2020, puis par les autorités cantonales qui y ont apportés quelques modifications (le CE en a été informé dans sa séance du mois de mars 2021).

Au vu de ce qui précède, la commission ad'hoc vous recommande d'accepter le préavis 10/2021 relatif au règlement des transports scolaires AISGE.

Genolier, le 30 mars 2021

Marie-José HAUTIER
(absente)

Céline HELLER-BERGER

Yann BECHTEL
(absent)

Christian DUGON

Noémie DUNAND